
Le bulletin d'information municipale de Thélis-la-Combe

Numéro 27

Décembre 2020

LE MOT DU MAIRE :

Une première vague, un confinement, puis une deuxième vague qui a bien touché notre département. Ce virus ne nous aura pas épargnés cette année, nous y avons fait face chacun à notre manière. Les gestes barrières ont été bien respectés, certaines animations, réunions ont dû être annulées ceci au détriment de la convivialité et du vivre ensemble. Le CCAS de la commune a mis en place une distribution de gel hydro alcoolique. Espérons que 2021 verra une issue favorable à cette situation sanitaire exceptionnelle.

Certains d'entre vous ont hélas été très touchés par une perte d'activité, je pense principalement au secteur touristique et aux professionnels de la restauration, en cette fin d'année j'ai une pensée toute particulière pour nos gérants de l'auberge communale.

Cet automne la municipalité a mis en œuvre le programme voirie : 750 m ont été goudronnés entre le réservoir des Rochettes et la maison de Mr et Mme Moullier.

Les dossiers d'appels d'offres pour le logement communal sont en place, nous attendons des réponses. Il en est de même pour l'aménagement du carrefour de l'Estival.

Les élus s'investissent dans les commissions extra communales où de nombreux changements ont eu lieu : nouvelles équipes en place à la CCMP (communauté de communes des monts du Pilat), au SIEL (syndicat intercommunal d'électricité de la Loire), au SICTOM Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, au PARC DU PILAT.

Pour celles et ceux qui ont connu une année difficile en 2020 je voudrais leur témoigner en mon nom et au nom du conseil municipal mon soutien et mon amitié.

Qu'il me soit permis de vous souhaiter et une très bonne année 2021.



Couleurs d'automne à Thélis - La - Combe

Qu'il me soit permis de rajouter dans ce « mot du maire » quelques règles à observer :

- La ressource en eau est précieuse, toute fuite sur le réseau d'eau se traduit par des coûts financiers parfois importants, merci donc de bien vérifier l'isolation de vos compteurs, et de nous signaler toute fuite observée.
- Un arrêté préfectoral précise la réglementation concernant la défense incendie, il appartient à chacun d'entre nous de débroussailler autour de son habitation. En pages intérieures vous trouverez des conseils. De même si vous êtes propriétaires ou exploitant d'une parcelle limitrophe d'une voie communale, il vous appartient d'élaguer les arbres surplombant la voie.
- Un autre conseil : équiper vos véhicules de pneus adaptés aux conditions hivernales, c'est plus sécurisant et évite parfois de ralentir ou de bloquer les autres véhicules.

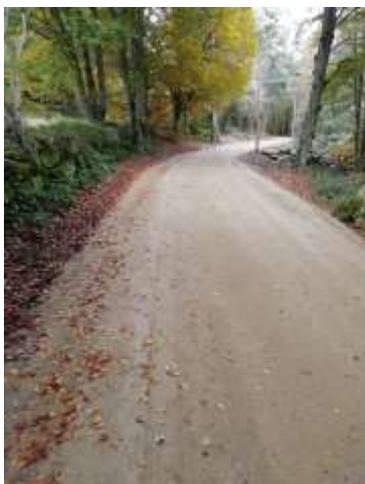
Régis Fanget

Voirie communale

Suite à la demande de plusieurs riverains, la commune de THELIS-LA-COMBE a réalisé des travaux de réfection de la route VC 17 « CHEMIN DE LA CROIX FAYARD » de la maison « Moullier » au réservoir des Rochettes. Un bicouche a été réalisé par l'entreprise Borne TP pour un montant de 14958 HT subventionné à 60 % par le département. Ces travaux se sont déroulés fin octobre.



Préparation de la sous couche



cylindrage



enrobé bi- couche

Le comité de rédaction

CCAS

Les manifestations réalisées traditionnellement en fin d'année n'ont pu hélas se dérouler en raison de la crise sanitaire : l'accueil autour d'un verre de l'amitié des nouveaux arrivants et de l'entrée en 6^e des jeunes scolaires seront reportées ultérieurement.

Le repas des aînés n'ayant pu se faire un colis de Noël sera offert à toutes les personnes de plus de 70 ans résidant sur la commune.

Pour les jeunes de 6 à 18 ans la journée des enfants n'a pas pu être mise en place, un bon pour un repas à l'auberge de Thélis - La - Combe leur a été offert.

Le comité de rédaction

CIMETIERE



Mercredi 28 octobre les élus, comme chaque année, avec le soutien de la communauté de communes, ont nettoyé le cimetière et les abords du village.

Le comité de rédaction

Salle sous la mairie

Cette salle est maintenant presque terminée. Les élus ont pu y faire des réunions de conseil municipal. Cette salle a également servi à l'assemblée générale des chasseurs, et à une réunion avec la communauté de communes.

Pour l'instant, son aménagement s'est fait avec le mobilier existant (tables et chaises données par EDF). Il pourra évoluer en fonction des besoins.



En projet, l'aménagement d'un coin lavabo frigo, d'un accès PMR et d'une allée pavée jusqu'à la porte principale.

Cette salle est à disposition des associations locales. Nous réfléchissons à l'élaboration d'un règlement intérieur pour la location à titre privé. L'ensemble des travaux a coûté 27 364 EUROS TTC et nous avons obtenu des subventions de la part du SIEL et de la communauté de communes.

le comité de rédaction

Eclairage nocturne : l'extinction c'est de la clairvoyance !

Le conseil municipal a validé l'extinction de l'éclairage public entre 23 h30 et 6 h du matin. Ceci permettrait également de lutter contre la pollution lumineuse et de faire des économies en matière d'énergie sur la consommation électrique de l'éclairage public la nuit.

Extrait d'un article du parc du pilat à ce propos

« L'excès d'éclairage artificiel perturbe la santé humaine et les écosystèmes. Cet excès empêche également l'observation du ciel étoilé, au grand dam des astronomes. Par leur attractivité, les zones éclairées la nuit empêchent la libre circulation de la faune. Souvent alignés, les éclairages viennent rompre les continuités écologiques et fragmentent ainsi les habitats naturels. En une nuit, un lampadaire peut décimer jusqu'à 150 insectes. Attirés par la lumière, ils ne peuvent s'en détacher et meurent d'épuisement ou sont capturés par des prédateurs. Du fait de leur rôle de pollinisateurs et vu la position qu'ils occupent à la base de la chaîne alimentaire, la disparition massive des insectes se répercute sur l'ensemble de la biodiversité. Les 2/3 des oiseaux migrateurs se déplacent la nuit. Un halo lumineux au-dessus d'une agglomération désoriente ces oiseaux migrateurs et leur fait perdre une énergie précieuse. Par temps couvert, ils peuvent être attirés par les éclairages et s'y échouent. »

« 56 % des communes du Pilat éteignent la nuit. Alliant économies d'énergie, préservation de la biodiversité, du ciel étoilé et de la qualité de sommeil, 26 villes et villages du Pilat coupent leur éclairage public au cœur de la nuit, souvent entre 23h et 5h du matin. L'économie financière n'est pas négligeable, jusqu'à 35% de la facture énergétique pour une petite commune. »

le comité de rédaction

Réseau d'eau communal : moyenne des consommations en mètre cube/jour

janvier	17.52	mars	17.61	mai	13.88	juillet	21.84	septembre	26	novembre	23.70
février	18.83	avril	14.90	juin	18.70	août	24	octobre	26.58	décembre	20.24

le comité de rédaction

THELIS ANIMATION

Le bilan de notre année 2020 est plutôt bref, le virus nous a arrêté dans nos projets d'activités de l'année. En ce qui concerne la THELINE, l'organisation était bien lancée : recherche de sponsors, repérage des parcours, nettoyage des chemins... Tout ce travail n'est peut-être pas perdu pour 2021. Et pour nos ateliers d'échanges de pratiques, seule la journée du samedi 14 mars a pu se réaliser. Nous nous sommes retrouvés plus d'une quinzaine de Thélinands pour faire un circuit de la Théline avec un pique-nique au Rocher de la Tortue et l'apéritif a donné lieu à un échange de pratique. Eliane Rouchouze nous a transmis la recette du vin de pissenlit que nous vous faisons partager. Et tout s'est arrêté en raison du confinement. Quand reprendrons-nous ? Pour l'Assemblée Générale qui devait avoir lieu le 05 décembre 2020, elle sera reportée en début d'année 2021, il faudra se mobiliser pour redémarrer et faire évoluer notre Association car le bureau a besoin d'être renouvelé.

VIN DE PISSENLITS

- La valeur de 3 boîtes de fleurs de pissenlits non tassées (boîte de 1 kg ou 400 grammes de fleurs) 1 boîte de raisins secs, 3 oranges et 3 citrons bio ,2 kg de sucre en poudre.
- Versez 4 Litres d'eau bouillante sur les fleurs, laissez reposer 24H
- Presser les fleurs, filtrer le jus.
- Ajouter les raisins secs, citrons et oranges coupés, le sucre.
- Laisser reposer 3 semaines au frais (biche en grès) en remuant chaque jour avec une cuillère en bois .La fermentation provoque des bulles ceci est normal , il est important de bien remuer chaque jour .
- Filtrer, mettre en bouteille sans boucher.
- Laisser reposer 8 semaines jusqu'à la fin de la fermentation.
- Filtrer à nouveau et boucher.



Les bénévoles lors du repérage du circuit de la future Théline



THELIS ANIMATION la suite en photos

La montée vers la tortue

Le pique-nique



Le bureau de Thélis animation

ACCUEIL DE JOUR ITINERANT ICI ET LA DANS LE PILAT

Depuis le 16 juin, l'Accueil de jour destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou en perte d'autonomie a repris à la salle André Jamet à Bourg-Argental. Ce service avait démarré début mars et le premier confinement l'a suspendu après deux semaines. Aujourd'hui, les personnes sont accueillies tous les lundis par deux professionnels dans le respect des gestes barrière liés à la crise sanitaire. Elles participent à des activités favorisant le maintien de leurs capacités physiques, sociales et cognitives.

Le groupe permet de tisser des liens entre des personnes souvent isolées chez elles qui trouvent à l'accueil de jour des occasions de discuter, de rire, de se rappeler des histoires ou des chansons, d'en découvrir des nouvelles ... L'organisation des différents moments de la journée s'articule autour de thèmes variés tels que la famille, les métiers, les saisons, les fêtes Le matin en arrivant, une boisson est servie et ce moment de convivialité permet d'échanger les nouvelles, les ressentis du jour, de faire le point sur la date et de présenter le déroulement de la journée. Une séance de gym douce fait prendre conscience de son corps et réveille des gestes moins pratiqués. Les jeux d'adresse, le décompte des points obtenus par chacun stimulent d'autres capacités.

Les jeux de société et les activités mémoire font aussi appel aux dispositions que la personne a conservées. Le repas est un moment de plaisir pour les papilles. Un temps de repos est respecté et l'après-midi est consacré à des activités manuelles, artistiques ou de plein air pour solliciter les habiletés restantes de chacun. La journée se termine avec un goûter et bien souvent en chansons. A l'accueil de jour, les bénéficiaires ont devant eux des soignants attentifs à leurs besoins et désireux de leur faire passer une bonne journée. Pour ces professionnels, les personnes sont abordées comme elles sont aujourd'hui.

Leurs difficultés, si elles sont prises en compte, ne sont pas le centre de l'accompagnement. Il s'agit surtout de préserver ce qui est encore présent dans la mesure du possible et de procurer du bien-être ici et maintenant. Quant aux aidants, une journée par semaine, ils peuvent se consacrer à leurs propres besoins et ce répit, même bref, est très important pour continuer à entourer leur conjoint ou parent les six autres jours. L'accueil de jour est prévu pour dix personnes, il reste encore de la place.

Vous pouvez joindre la responsable au 06 56 69 70 72



ACTIVITES DU CLUB GENERATION MOUVEMENTS

«DETENTE ET AMITIES»

Après 2 mois et demi de confinement, le retour à une vie plus normale a été accueilli avec soulagement et plusieurs d'entre nous ont souhaité se rencontrer. Nous avons donc organisé un repas le 3 juillet 2020 à l'Auberge de Thélis où de nombreux adhérents ont participé, heureux de se retrouver après un si long temps d'absence. C'est donc autour d'un bon repas, accompagné de Franck Trouillet, représentant la mairie, que nous avons passé ce bon moment de convivialité retrouvé. Le 27 août, nous avons appris avec tristesse le décès de Jo Boudras qui aura été une personne importante de notre petite communauté de Thélis et dont la gentillesse et le calme manqueront à nos réunions. Du 31 août au 6 septembre, 8 d'entre nous sont partis en vacances à Mimizan dans les Landes avec le Club de Colombier. Le séjour fut très agréable et malgré la menace du virus que le port du masque nous rappelait sans cesse, nous avons passé un bon moment qui restera gravé dans nos mémoires. Toutes nos visites ont été de bons souvenirs que nous avons pu ramener avec nous, que ce soit la descente du Courant Luchet en barque, la montée à la Rhune en train à crémaillère ou les visites de l'écomusée de Marques et de Mimizan en calèche. Les balades les pieds dans le sable en respirant le bon air marin nous ont permis de faire le plein d'iode et d'énergie pour un retour au bercail en grande forme.



La reprise de nos activités fut un peu compliquée mais la mairie nous ayant mis à disposition les 2 salles communales, nous avons malgré tout pu nous retrouver autour de nos jeux de cartes tout en respectant les gestes barrières. Cependant, le virus étant toujours parmi nous et malheureusement toujours très actif, la crainte de la maladie et les nouvelles consignes préfectorales ont eu raison de ce début timide, et nous avons dû arrêter les rencontres pour un temps indéterminé. Ces règles sanitaires s'étant durcies et ne nous permettant pas d'organiser dans le temps quoi que ce soit, le repas de fin d'année est annulé. Cependant, afin que Noël soit toujours un moment de partage et de plaisir, nous avons décidé de le remplacer par un colis qui sera offert à chaque adhérent. La nouvelle des décès de Marie Richard ce 31 octobre 2020 et de sa belle-sœur Cécile Richard le 16 novembre 2020 suivi du décès de Jean Seauve le 17 décembre, tous 3 adhérents, attriste de nouveau notre club, mais après un temps vient l'autre, alors gardons courage, nous finirons par vaincre ce virus ensemble. Alors restons en sécurité, prenez soin de vous et de vos familles et dès que nous le pourrons, nous nous retrouverons ensemble afin de reprendre le cours de nos vies et de nos activités.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A TOUS Denise et Michelle



Comité FNACA THELIS LA COMBE – GRAIX

Fin Avril 2020, nous avons appris le décès de **Paul GENEVRIER** à l'âge de 79 ans. Paul habitait à SAINT-ETIENNE, il venait depuis de nombreuses années en résidence secondaire à La Batterie à GRAIX. Il adhérait à notre comité depuis 1987. Quelques semaines auparavant, il avait perdu sa compagne. Le 15 Décembre **Jean SEAUVE** est décédé à l'âge de 86 ans. Jean a toujours vécu à Cherblanc. Il a commencé son service militaire à Angers, et après 4 mois de classe a rejoint la Tunisie, puis l'Algérie. Il a repris la ferme familiale à Cherblanc et s'est beaucoup investi dans les associations professionnelles, communales, paroissiales.

Pour notre Comité, l'année 2020 sera marquée par l'annulation de toutes nos activités habituelles en raison du covid-19 :

-19 Mars : commémoration à SAINT ETIENNE du CESSER-LE-FEU en ALGERIE (annulée)

-5 Avril : journée commémorative prévue à THELIS LA COMBE et repas annuel de nos adhérents (annulée)

-8 Avril : pré-congrès à POUILLY-SOUS-CHARLIEU et 7 Mai congrès annuel à ROANNE (annulés).

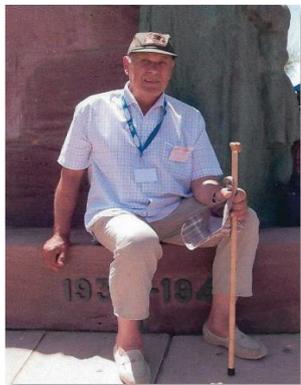
-23 Octobre : notre Assemblée Générale à GRAIX a été réduite en une permanence pour distribuer les cartes et calendriers



Photo de Jean SEAUVE

Nous avons eu l'honneur de rencontrer, M Stéphane EXBRAYAT, nouveau Maire de GRAIX. Nous le remercions pour son accueil. Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de reprendre nos activités, et notamment les commémorations du 19 Mars du CESSER-LE -FEU en ALGERIE, afin de permettre la transmission de la mémoire aux jeunes générations. Portez-vous le mieux possible, prenez soins de vous et de vos proches. Je souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année 2020 et une MEILLEURE ANNEE 2021

Marcel SEAUVE



Tous les chasseurs de Thélis-la-Combe souhaitent rendre un dernier hommage à Jo BOUDRAS qui nous a quitté le 27 août 2020.

Il a tenu la présidence de la Société de chasse pendant 21 ans de 1983 à 2004 à la suite de Philippe SERINDAT qui avait créé cette société en 1929.

Nous nous souviendrons de lui comme un grand gaillard droit et juste.

Il savait mettre la bonne ambiance, toujours un mot pour rire et toujours prêt à rendre service.

Il va nous manquer.

Il nous manque déjà.

*Hubert LIVERSAIN
Vice président
de la Chasse de Thélis-la-Combe*

**Association de
chasse
Thélis - La -
Combe**

Espace Déôme communique :

accueille spacedeome@gmail.com

L'Espace Déôme est le centre social pour les habitants des 8 communes du canton de l'ancien canton de Bourg-Argental, ainsi pour les habitants de la Commune de Thélis-la-Combe. C'est un lieu de rencontre, d'échange, d'animation de la vie sociale dont la vocation est de favoriser « le Faire et le Vivre Ensemble » Il gère l'accueil de loisirs enfants et ados les mercredis et petites vacances sur Bourg-Argental, et l'été sur Bourg et St Julien MM. mais également les activités hebdomadaires sur plusieurs communes, l'organisation de temps festifs...

Il entend être un foyer d'initiatives porté par les habitants associés et appuyés par des professionnels. En tant qu'habitants du territoire, si vous identifiez des besoins sur votre commune ou avez tout simplement une idée que vous souhaiteriez voir se concrétiser, n'hésitez pas à nous contacter. Tel .04 77 39 11 48.

Sur un article du paysan de la Loire de 1960, gentiment prêté par un lecteur assidu de notre Thélis-info, nous avons retrouvé quelques photos de l'époque. André Richard interrogeait le Maire, Mr Serindat, sur les projets communaux en cours : un grand projet pour l'année 1961 était la réalisation du chemin de la Villette, puis viendrait d'autres accès aux différents hameaux « une question de vie ou de mort » pour l'équipe municipale en place. Il fallait réaménager les accès. Le coût de l'ensemble de ces travaux était estimé de 15 à 16 millions de francs.

A cette époque peu de tracteurs sur la commune, les 3/4 des exploitations agricoles de la commune font partie de la CUMA .

Depuis 1957 une ligne de ramassage scolaire cantonale organisée par l'association intercommunale des familles de Bourg Argental, dessert Thélis - La - Combe permettant à plusieurs enfants de suivre les cours complémentaires à Bourg-Argental . De même certains enfants éloignés du village profitaient de ce ramassage pour se rendre à l'école primaire du chef lieu



Le Bourg « L'école, de construction récente, a été conçue dans un style qui convient bien à la région ».



« Mr Serindat Maire et Mr Berne président du syndicat agricole ».



Cherblanc : « Mr Seauve Joseph a fait, au cours de l'été, le concours des fermes fleuries ».



Le Creux du Roure : « la ferme de Mr Oriol est le type même de la ferme de montagne ».

Notre ami JEAN BADOL, passionné d'histoire locale en particulier sur Bourg -Argental , mais aussi « thelinand » de cœur , lecteur très assidu de notre Thélis info, Jean qui nous a quitté le 9 septembre dernier m'avait fait passer un commentaire sur les définitions de certains noms. Je vous livre son courrier très intéressant et très constructif.

« Bonjour Régis

Suite à l'article en gaga paru dans le dernier bulletin municipal j'ai retrouvé dans l'ouvrage écrit par l'abbé DORNA "le parler gaga" (édition de 1977 par les amis du vieux Saint Etienne - il y a eu une première édition auparavant, mais je ne l'ai pas) la signification de certains mots manquants.

Je te désigne exactement ce qu'il y a dans l'ouvrage.

ECHARGNE: du verbe échargner signifiant imiter, contrefaire par moquerie méchante avec des grimaces et des gestes.

GALARD : nom masculin signifiant débris de vaisselle ou de porcelaine, des "teux" (et non feux) que les enfants utilisaient dans divers jeux en guise de monnaie sans doute à rattacher au verbe "galer" jouer, donc les teux dont on s'amuse, à moins que leur forme plate appelle l'étymologie de "galet".

TEUX : nom masculin. Débris de vaisselle cassée. Les enfants les utilisent dans certains jeux. On joue aux teux ou aux galets.

PISSOTTE: nom féminin donnée à une sorte de scorsonère sauvage que l'on allait ramasser à cause des vertus diurétiques qu'on lui attribuait (on l'appelle aussi "lait").

ESCARGE : Exclamation dans les jeux d'enfants signifiant "arrêtez la partie" ou même "je me retire du jeu" correspondant à "pouce" dans d'autres régions.

Dans les régions voisines on dit "esparse"; il est évident qu'escarge est une déformation et que le mot se rattache à la racine de épargner venu de l'allemand sparren. Le sens est donc "Epargnez-moi"

Pour les autres mots: tabetiere, figuis, chromos, palat, (peut être paillat : récipient de paille, panier rudimentaire) zognes, amorailait. Je n'ai rien trouvé . Cordialement Jean. ».



A gauche un crézieu : qu'un autre lecteur assidu m'a apporté Cette lampe d'éclairage à feu nu, utilisée par les mineurs avant la mise au point des lampes de sécurité à feu couvert. Par extension lampes ou éclairage de faible efficacité.



Merci pour cet ajout à l'article.

Jean BADOL fut durant de nombreuses années pour Thélis-La-Combe, le correspondant local du Progrès. Il était également président du Souvenir Français et à ce titre était toujours présent à nos cérémonies. Nous adressons toutes nos condoléances à son épouse, ses enfants et toute sa famille.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) en soutien au commerce et à l'artisanat local

L'économie, première compétence de la CCMP, est une des préoccupations incontournables de la CCMP. Face à la crise sanitaire que nous traversons, la Communauté de Communes des Monts du Pilat a souhaité soutenir le commerce et l'artisanat local.

En cette période particulière, ont également été mis en place des ateliers et/ou accompagnement sur le numérique afin de permettre aux entreprises de se développer et d'être présentes sur internet pour augmenter la visibilité de l'activité. N'hésitez pas à faire remonter au service économie de la Communauté de Communes vos besoins en matière de numérique !

La Communauté de Communes a également abondé le fonds mis en place par la Région, le Fonds Région Unie à hauteur de 32 000 € afin de soutenir les entreprises du territoire.

Contacts presse pour toutes questions :
Stéphanie BADUEL – Chargée de mission de développement économique
sbaduel@cc-montsdupilat.fr

Christine GAZEL – Chargée de mission FISAC



DES BENEVOLES DES SALARIES ET ... VOUS

L'Association locale ADMR Les 3 Vallées POUR : VOUS écouter VOUS aider

POUR TOUS : enfant, parent, sénior, personne malade ou en situation de handicap
TOUTE LA VIE : le besoin d'être aidé peut s'avérer nécessaire à de multiples moments de la vie

PARTOUT : nous intervenons sur toutes les communes de l'ex-canton de Bourg-Argental



Entretien de la maison, du linge, préparation des repas
Service aux séniors (aide à la toilette, aux courses, aux sorties, téléassistance...)
Aide en cas de handicap

ASSOCIATION LOCALE ADMR LES TROIS VALLEES

11, place de la Liberté – 42220 BOURG ARGENTAL

Tél. 04 77 39 79 51

E-mail : msles3vallees@fed42.admr.org

Et n'oubliez pas notre service d'AIDE AU DOMICILE DES FAMILLES :

Par un personnel salarié, formé pour soulager, aider la famille dans les moments parfois difficiles à traverser : grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, séparation, recomposition familiale, accident de la vie, famille nombreuse, aide aux devoirs ...

L'ADMR peut aussi répondre au besoin de garde d'enfant à domicile

Venez nous faire part de votre besoin, nous rechercherons les meilleures solutions d'aide pour vous.

Contactez-nous au 04 77 39 79 51 ou par mail : msles3vallees@fed42.admr.org

L'ADMR est liée par une convention départementale avec la CAF et la MSA, donc le coût de nos prestations est proportionnel à votre quotient familial.

Tous nos services sont agréés qualité, et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.





MAISON DES SERVICES

**MAISON DES SERVICES DES
MONTS DU PILAT**
Impasse de la Mairie
42660 SAINT-GENEST-MALIFAUX
Tél. : 04 27 64 80 52

L'objectif est de faciliter les démarches administratives et d'apporter des réponses individualisées.

Une professionnelle qualifiée est là pour animer, accueillir, en toute confidentialité les habitants de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Depuis le 6 janvier 2020 la Maison des Services a ouvert à St Genest Malifaux. Nous avons déjà accueilli 150 personnes environ par mois. Vous trouverez des réponses sur diverses problématiques : **Droits** : CAF, MSA, CPAM, Caisses de retraite, MGEN, Mutuelles...**Accès aux soins** : Complémentaire santé solidaire, mise en lien avec des réseaux de santé...**Emploi** : Pôle emploi, recherche d'emploi, Formations, Compte personnalisé, emploi des jeunes...**Carte grise**, permis de conduire. **Logement** : rénovation, ouverture de droits allocation logement, **Fibre** ...**Infos jeunes** **Infos seniors** **Infos familles** : petite enfance, modes de garde, accompagnement à la parentalité...

DES PARTENAIRES REALISENT DES PERMANENCES, DES RENDEZ-VOUS AU SEIN DE LA MAISON DES SERVICES :

- Permanences de l'assistante sociale du département les mardis et jeudis matin sur rendez-vous renseignements 04 77 39 65 71
- Permanence du service économie de la Communauté de Communes des Monts du Pilat les mercredis matin sur rendez-vous renseignements 04 77 02 17 16 ou à la Maison des Services.
 - Permanence Croix Rouge Française pour distribution de colis un jeudi sur deux sur prescription des services sociaux renseignements à la Maison des Services. Renseignements 04 77 32 09 92 .
 -
 - Service social départemental : assistante sociale de secteur sur rendez-vous à l'espace du conseil départemental à Bourg Argental: 04 77 39 65 71.
- **Point Conseil budget gratuit par l'UDAF** : Un conseil sur des questionnements budgétaire : crédits, dettes, investissement, épargne...3-ème lundi du mois de 14h à 16h à la Maison des Services à St Genest-Malifaux sur rendez-vous 06 08 23 74 54 .
- **Mission Locale** accompagnement des 16-25 ans dans leurs recherches de formations, emploi... à l'espace Déôme tous les jeudis après-midi sur rendez-vous 04 75 67 05 07.
- Permanence Maison Loire Autonomie accompagnement public sénior pour demande Aide Personnalisée Autonomie, question autour de la dépendance...sur rendez-vous les mardis matin à l'espace du conseil départemental à Bourg-Argental 04 77 39 65 71.

- Permanence Rénov'Actions 42 pour vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre logement : 3eme mardi après-midi du mois à la Maison des Services à St Genest Malifaux ou 3eme mardi matin du mois à l'espace Déôme à Bourg-Argental sur rendez-vous renseignements 04 77 41 41 25 .
- Permanence architecte du Parc du Pilat, Accompagnement dans la définition de votre projet de rénovation ou de construction 3eme mardi après-midi du mois à la Maison des Services à St Genest Malifaux ou 3eme mardi matin du mois à l'espace Déôme à Bourg-Argental 04 74 87 52 01.
- Permanence SOLIHA 3eme jeudi après-midi des mois impaires à la Maison des Services à St Genest Malifaux et les 3 -ème jeudi après-midi des mois paires à l'espace Déôme à Bourg-Argental sur rendez-vous renseignements 04 77 43 08 80.
- Permanence du relais assistants Maternels pour les familles et les professionnels les jeudis après-midi à la Maison des Services des Monts du Pilat à ST Genest Malifaux ou les mardis après-midi à la Communauté de Communes des Monts du Pilat à Bourg-Argental sur rendez-vous renseignements 06 71 65 96 94.
- CIBC de la Loire. Bilan de compétence et conseil en évaluation professionnelle gratuit à la Maison des Services des Monts du Pilat Renseignements à la maison des services 04 27 64 80 52 ou CIBC 04 77 01 34 60

Cécile Exbrayat

AUTRE ORGANISMES POUVANT VOUS VENIR EN AIDE

- **AIMV En fonction des souhaits, des besoins et du niveau de dépendance des usagers, l'AIMV propose une aide et un accompagnement à domicile dans les différentes étapes de la vie.** 04 77 43 20 20 .
- **ADMR Aide et accompagnement à domicile.** L'ADMR vous permet de conserver votre autonomie grâce à une offre de services à domicile modulable selon vos besoins. : 04 77 39 79 51 .
- **Centre de santé infirmier et SSIAD du canton de Bourg Argental** un service infirmier permettant à tous de recevoir les soins prescrits à domicile. [04 77 39 64 16](tel:0477396416).
- **Accueil de jour « Ici et là dans le Pilat » destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée à un stage léger à modéré renseignements :**
- **06 56 69 70 72.**
- Le relais écoute : Lieu d'accueil et d'écoute, envi d'être écouté et soutenu pour essayer de trouver des solutions face à un problème rencontré. Une psychologue clinicienne vous reçoit, sur rendez-vous pour un entretien confidentiel, individuel ou familial. Participation financière réduite. A st Genest Malifaux au relais des familles ou à l'espace Déôme à Bourg-Argental. 06 83 62 34 96.
-
- Association **NOEL ET PARTAGE** distribution de bons d'achat alimentaires, de meubles ..à la demande des services sociaux Tel Mr Rameau 04 77 39 17 91 Tel Mme Berne 06 32 92 88 27
-
- Les restaurants du cœur de Maclas Distribution de colis alimentaires Pour connaître les documents nécessaires à l'inscription, contacter les Restos du cœur de Maclas. D503, route de Pélussin 42 520 Maclas. Tél. 04.74.53.62.12.

Les restaurants du cœur d' Annonay **Adresse** : 17 Rue des Alpes, 07100 Annonay **Tél** : 04 75 69 71 85

Cécile Exbrayat



RESEAU LECTURE PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Le réseau de lecture a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services, en mutualisant les moyens, afin d'apporter une offre et des services diversifiés.

MODALITES D'INSCRIPTION

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes des Monts du Pilat travaille à la mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire.

La communauté de communes gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, la circulation des documents au moyen d'une navette hebdomadaire desservant l'ensemble du réseau et assure la coordination et l'animation des bibliothèques.

Les communes gardent leur compétence en matière de gestion : des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et d'action culturelle.

Le réseau des médiathèques des Monts du Pilat reçoit le soutien du ministère de la Culture – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et du département de la Loire pour sa mise en œuvre.

Les médiathèques des Monts du Pilat, Bourg-Argental, Le Bessat, Jonzieux, Marlhès, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Sauveur-en-Rue, Tarentaise, La Versanne sont organisées en réseau pour mieux vous accueillir.

Elles vous proposent ainsi un catalogue informatique commun, et une carte réseau qui vous permet d'accéder à l'ensemble de leurs collections.

Où que vous vous rendiez, vous serez **accueillis gratuitement pour lire, travailler, consulter des documents sur place ou assister à une animation.**

Pour emprunter des documents, il est nécessaire de prendre un abonnement.

Les habitants de la CCMP n'ayant pas de bibliothèque dans leur commune peuvent se rendre dans la médiathèque la plus proche ou de leur choix pour y être inscrit et utiliser le service. (C'est le cas pour notre commune).

- **Inscription :**

- Une pièce d'identité vous sera demandée,

- L'inscription est **gratuite** dans toutes les médiathèques des Monts du Pilat sans distinction de lieu de résidence,

- L'abonnement est annuel et individuel.

Dans n'importe quelle médiathèque du réseau il est possible d'emprunter et de rendre vos documents, de réserver et de faire venir des documents conservés dans une autre médiathèque

Marlene Spanu

La mission « Petite enfance » de la Communauté de Communes des Monts du Pilat a en charge la gestion des crèches et Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) du territoire.

Nos services ont pour objectifs à la fois de/d' :

- Offrir des services de garde d'enfants adaptés, pour que les parents puissent concilier vie familiale et professionnelle et puissent rester sur le territoire;
- Favoriser les emplois non délocalisables (emplois des parents et des assistants maternels);
- Maintenir l'activité dans nos communes rurales;
- Intégrer socialement les enfants.

Notre intercommunalité gère cinq établissements d'accueil du jeune enfant, ouverts à tous les enfants du territoire, et un Relais Assistants maternels Parents Enfants (RAMPE). Les crèches du Haut-Pilat sont quant à elles gérées via une délégation de service public confiée au Comité de Liaison des Associations Familles Rurales. Chaque Etablissement d'Accueil pour Jeunes Enfants est géré de manière associative par Familles Rurales du Haut Pilat.

Nos services sont également en charge de la conception du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. Le CEJ a pour objectif d'aider les communes à mettre en œuvre ou à développer une politique globale et concertée en faveur de l'accueil des enfants et des jeunes, en termes d'offres de garde ou d'activités de loisirs.

Le contrat est signé pour une durée de 4 ans, entre la collectivité, la CAF et la Mutuelle Sociale Agricole pour des actions concernant les enfants de 0 à 17 ans. Les élus s'engagent à mettre en place un projet global au service des familles. L'actuel CEJ de la communauté court pour la période de janvier 2014 à décembre 2018.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat se veut un lieu fédératif, d'échanges d'informations et de coordination des politiques communales en matière de petite enfance, enfance et jeunesse. Nos 16 communes membres ont accepté de confier à l'intercommunalité une mission de coordination active des politiques petite enfance, enfance et jeunesse du territoire.

Chargée de la mise en œuvre de la politique petite enfance de notre intercommunalité par une veille prospective et la coordination organisationnelle et administrative des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, la coordinatrice identifie les besoins des familles, des jeunes, des habitants, pour contribuer à l'enrichissement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) par des projets innovants répondant aux besoins du territoire. La coordinatrice de la mission « Petite Enfance » de notre Communauté de Communes est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Léonie SAULNIER

Coordinatrice Petite Enfance

04 77 39 69 21

La commission d'attribution des places en crèche

Afin d'uniformiser les inscriptions au sein des établissements de la petite enfance et de garantir la plus grande objectivité, transparence et équité, la CCMP organise une commission d'attribution des places en crèches. La commission se réunit 4 fois par an à raison d'une réunion par trimestre. Les familles pourront solliciter une place dans un EAJE (Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants) auprès de la Communauté de Communes des Monts du Pilat. La demande est formulée sur rendez-vous préalable auprès d'une des directrices.

A l'issue du rendez-vous, un dossier de pré-inscription est remis à la famille, la directrice si elle le souhaite pourra noter des commentaires dans sa partie réservée.

La famille doit remplir le dossier de pré-inscription et fournir les pièces justificatives nécessaires à la composition du dossier. Ce dossier sera envoyé à la CCMP, la date de réception du formulaire sera notée sur le document.

Léonie Saulnier

Emmanuel Mandon, nouveau Président du Parc naturel régional du Pilat

Lors de sa séance d'installation, le Comité syndical du Parc du Pilat a élu Emmanuel Mandon à la présidence du Parc du Pilat. Le Bureau du Syndicat mixte a également été renouvelé. Ses 24 membres, représentants les communes et les intercommunalités du territoire ainsi que des villes-portes, les Départements du Rhône et de la Loire et la Région Auvergne Rhône-Alpes, siégeront chaque mois aux côtés du Président pour piloter l'action du Parc du Pilat.

Pilat Biodiv' toute la nature du Pilat sur le web

Le Parc du Pilat présente les richesses naturelles à découvrir autour de chez soi : plus de 2000 espèces de plantes et d'animaux sont répertoriées sur ce site. Une seule adresse : biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

Un Contrat Vert et Bleu «Grand Pilat» en faveur de la biodiversité

Identifié comme réservoir de biodiversité à l'échelle régionale, le Parc du Pilat vise à conserver et même améliorer la qualité écologique de son territoire, notamment en veillant à ce que les connexions naturelles avec les territoires voisins soient renforcées, voire restaurées. Pour cela, le Parc anime, depuis 2019 et jusqu'en 2023, un Contrat Vert et Bleu, un dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Un montant prévisionnel de 7,2 millions d'euros est consacré aux actions programmées à l'échelle du « Grand Pilat », un territoire incluant le Parc, qui comprend près de 200 communes de la Loire, du Rhône, de l'Isère, de l'Ardèche, de la Drôme et de la Haute-Loire.

Un éclairage raisonné pour un Parc étoilé

Pour atténuer l'impact sur la biodiversité et la santé humaine tout en réduisant les consommations d'énergie, le Parc du Pilat lutte contre la pollution lumineuse. Ce programme est soutenu par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Européenne. Il se réalise en partenariat avec les Syndicats d'Énergie.

Plus d'informations sur www.parc-naturel-pilat.fr

La Charte Forestière du Pilat fait peau neuve !

La forêt ? Oui, mais pour approvisionner les scieries locales, pour aller se balader ou pour préserver la biodiversité ?

Avec ses 34 000 ha, la forêt du Pilat offre tout cela à la fois. Et pour conserver un équilibre entre tous ces usages, une nouvelle Charte forestière arrive à partir de fin 2020. Elle fait suite à celle animée par le Parc de mai 2012 à avril 2019. Pour l'animation de la nouvelle Charte, c'est FIBOIS 42 (interprofession de la filière forêt bois) qui reprend le flambeau, en partenariat étroit avec les Intercommunalités (Communauté de communes des Monts du Pilat, Communauté de communes du Pilat rhodanien, Saint-Etienne-Métropole, Vienne Condrieu Agglomération) et le Parc.

Élaborée avec les acteurs publics et privés du Pilat, elle propose un panel d'actions à conduire en concertation pour valoriser au mieux cette ressource naturelle. Alors propriétaire, habitant, professionnel de la filière, chasseur,... Bref, usagers de la forêt : n'hésitez pas à consulter la page internet dédiée pour voir les actions en place sur votre massif, en attendant de profiter des rencontres de propriétaires, professionnels ou grand public.

https://www.fibois42.org/infos/117_charte-forestiere-du-pilat

Autopartage entre particuliers

Le Parc du Pilat développe un service d'autopartage entre particuliers. L'autopartage c'est la mise en commun d'un véhicule, utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Il est différent du covoiturage qui est l'utilisation d'un véhicule par plusieurs personnes qui effectuent ensemble le même trajet.

Toutes les informations sur www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/

et auprès du Parc du Pilat : 04 74 87 52 01

Horaires d'ouverture Du secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 9 h à 12 h, de 13 h à 15h30 et le vendredi matin de 8h30 à 11h30. En cas de besoin contacter Mr le Maire ou les Adjointes. En cette période de confinement le port du masque est obligatoire.

ETAT CIVIL

Naissance :

Tom Samuel né le 8 juillet 2020 à Annonay

Mariages :

Le 20 juin Lydie Rouchouze et Sébastien Portal ,

Le 4 juillet Sylvie Large et Hubert Liversain

Le 28 décembre Laurence Advenard et Christophe Matton.

Décès :

Antoine Seytre né le 31 mars 1935 à Planfoy décédé à St Etienne le 10 mai 2020.

Joseph Boudras né le 5 avril 1936 à Bourg -Argental décédé à St Priest en Jarez le 27 aout 2020.

Marie Richard née le 16 juin 1922 à Bourg -Argental décédée à Annonay le 31 octobre 2020.

Cécile Richard née le 12 mai 1921 à Thélis-La-Combe décédée à Marlhès le 16 novembre 2020.

Yann Le Calvez né le 13 octobre 1971 à Savigny sur Orge décédé à Thélis - La - Combe le 14 décembre 2020

Jean Seauve né le 20 aout 1934 à Thélis - La - Combe- décédé à Annonay 17 décembre 2020.

Thelis Infos vous donne la parole

Si vous souhaitez nous aider à la rédaction des bulletins municipaux, en rédigeant des articles sur un sujet qui vous passionne (histoire locale, loisirs passions, etc...), n'hésitez pas et prenez contact avec l'équipe de rédaction, nous vous réservons un bon accueil.

Horaires d'ouverture de la Déchèterie intercommunale

La déchèterie propriété du SICTOM, au Noharet à Bourg-Argental.: Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 13h30 - 17h Mardi : Fermée Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 17h Jeudi : Fermée

Vendredi : 13h30 - 17h Samedi : 9h - 12h // 13h30 - 17h

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Pour contacter le gardien de la déchèterie, merci de composer le 04.77.39.18.84

A noter : Du 1er mai au 30 octobre les déchèteries restent ouvertes jusqu'à 18h00 les soirs d'ouverture

Directeur de la publication : M. Régis Fanget, Maire

*Comité de rédaction : Bernadette BERNE, Carole RICHARD-RIVORY, Christian ROUCHOUZE
Impression : par nos soins*